



Ligne de l'expéditeur

Monsieur le Président  
Emmanuel Macron  
Président de la République française  
Palais de l'Élysée  
55 Rue du Faubourg Saint-Honoré  
75008 Paris

Liestal, le 9 janvier 2018

**Demande de l'arrêt immédiat de la centrale nucléaire de Fessenheim**

Monsieur le Président,

En avril 2016, la Présidente de la Confédération suisse Doris Leuthard s'est adressée à la Ministre française de l'environnement Ségolène Royal en fonction à cette époque. Dans son courrier, la Présidente de la Confédération suisse a exprimé à la Ministre française de l'Environnement les craintes des cantons de Bâle-Ville, de Bâle-Campagne et du Jura relatives à la sécurité de la centrale nucléaire de Fessenheim et a cité les nombreuses interpellations au Parlement suisse concernant la centrale nucléaire de Fessenheim.

Dans un courrier daté du 27 janvier 2017, la Ministre de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, Madame Ségolène Royal a répondu que l'échange d'informations sur la sécurité radiologique est garanti avec la Commission locale d'information de la centrale nucléaire de Fessenheim et la Commission franco-suisse de sûreté nucléaire. Madame la Ministre a laissé entrevoir que la mise à l'arrêt de la centrale nucléaire de Fessenheim coïncidera avec le début de production du réacteur de Flamanville prévu pour la fin 2018.

Les gouvernements des deux cantons de Bâle restent préoccupés par l'état de la sûreté de la centrale nucléaire de Fessenheim qui a connu plusieurs dysfonctionnements en 2017. Les gouvernements des deux cantons de Bâle vous prient instamment de procéder dans les meilleurs délais à la mise à l'arrêt de la centrale nucléaire de Fessenheim afin de garantir la sécurité des populations dans les communes et les villes environnantes.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, en l'assurance de notre haute considération.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT DU  
CANTON DE BÂLE-CAMPAGNE

La Présidente:



Dr. Sabine Pegoraro

Le Chancelier d'État:



Dr. Peter Vetter

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT DU  
CANTON DE BÂLE-VILLE

La Présidente:



Elisabeth Ackermann

La Chancelière d'État:



Barbara Schüpbach-Guggenbühl

Copie:

- La Présidente de la Confédération suisse, Madame Doris Leuthard, Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication, Kochergasse 6, 3003 Berne
- Le Ministre d'État, Monsieur Nicolas Hulot, Hôtel de Roquelaure 246, Boulevard Saint Germain, 75007 Paris